

Envoi par courrier et par télécopieur : 418-646-6169

Québec, le 8 février 2012

Madame Christiane Bernard  
Chef de service  
Ministère du développement durable, de l'Environnement  
et des Parcs  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projets de réserves de biodiversité pour huit territoires dans la  
région administrative de la Côte-Nord  
Questions complémentaires (DQ14, n<sup>os</sup> 13, 14 et 15) du 8 février 2012**

---

Madame,

En référence au projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet des questions supplémentaires dont les réponses sont attendues d'ici le **10 février prochain, 16 heures.**

### **Question 13**

Parmi les agrandissements reportés dans les aires protégées projetées à l'étude, est-ce que certains d'entre eux ont été ou feront l'objet d'ententes administratives afin d'y interdire certaines activités industrielles ? Dans l'affirmative, veuillez préciser.

### **Question 14**

Est-ce qu'un agrandissement reporté en raison d'un potentiel minier peut faire l'objet d'une entente administrative afin de le soustraire à l'activité forestière et vice-versa ?

**Question 15**

Dans le cas de la réserve de biodiversité projetée de la rivière Godbout, l'agrandissement proposé situé au nord-ouest est reporté en raison d'un potentiel minier d'uranium et de thorium. Pendant la période d'évaluation du potentiel minier, y a-t-il une entente administrative qui y interdit toutes activités forestières industrielles ?  
Veuillez préciser.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Harvey  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission